



## Le mot du Maire

Encore un été qui se termine. Un été chaud avec deux périodes caniculaires : la première en juin et la seconde à la mi-Août où, évènement rare, le département s'est vu classé en épisode ROUGE canicule. Les vacances sont derrière nous et chacun a repris ses activités.

Les enfants et les enseignants ont réintégré leurs classes respectives. Les 4 classes ont été maintenues cette année encore. Elodie conserve la classe de petite et moyenne section avec Julie DEVAUX, notre nouvelle ATSEM en remplacement de Monique qui a fait valoir ses droits à la retraite. Corinne, la directrice, a en charge la grande section et le CP. Laura garde les CE1 et CE2. Aurélie a la responsabilité des CM1 et CM2.

Les services périscolaires, assurés par la municipalité, sont également à pied d'œuvre :

La garderie du matin (7h30-8h20) est toujours assurée par Hélène et Nariné.

Celle du soir (16h30-18h30) est sous la responsabilité de Julie et Nariné.

Toutes les 3 sont également mobilisées en compagnie de Magali pendant le temps de midi (11h30-13h20) pour garantir les 2 services de repas. Il est à noter que depuis la rentrée, nous avons changé de prestataire pour la livraison des repas. Après appel d'offre, nous avons retenu la société API et cela nous a permis de baisser le prix du repas facturé aux familles.

La plupart des associations qui ont participé au forum début septembre vont pouvoir lancer leur saison. Merci à tous les bénévoles qui leur permettent de fonctionner et de perdurer.

Les projets ou travaux engagés ont avancé :

La placette des Grandes planches est terminée. Nous avons décidé de la mettre en « ZONE BLEUE » comme le parking en face de l'agence postale pour favoriser le stationnement des clients de nos commerces. Nous rappelons l'obligation de mettre votre disque lorsque vous stationnez sur ces zones : nous avons occasionnellement commencé à mettre des papillons sur les parebrises avant de demander à la gendarmerie d'effectuer des contrôles ponctuels.

Un bassin de rétention a été créé en haut du chemin des Palletières pour éviter que celui-ci se dégrade lors des grosses pluies d'orage.

Les grillages et filets de protection du stade de football ont été changés.

Le Plan Local d'Urbanisme avance. Avec le Bureau d'étude AUA, nous travaillons actuellement sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), projet « politique » qui va fixer l'orientation future de l'urbanisation de la commune sous le couvert du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) validé, lui, par les intercommunalités.

L'éclairage de notre cité (murs du château, donjon) va être réaménagé prochainement. Avec le concours du Syndicat d'Energie du Rhône (SYDER), nous remplaçons l'ensemble des points lumineux énergivores par des éclairages LED qui vont permettre non seulement de faire des économies mais de mieux mettre en valeur notre patrimoine. Ils seront opérationnels dans le dernier trimestre.

Concernant la rénovation énergétique des bâtiments de l'école, le bureau d'étude BDIBAT ainsi que l'économiste de flux de la Communauté de communes travaillent sur ce dossier : les travaux devraient être lancés l'année prochaine.

La commission fleurissement a été un peu sous pression cette année avec la visite de deux jurys. A la maison médicale, une Podologue va prendre ses fonctions prochainement au premier étage.

Enfin, je terminerai en vous souhaitant à tous, Ternandaises et Ternandais, une belle fin d'année et « bon vin » à nos viticulteurs qui, lorsque vous lisez cet édit, ont pratiquement terminé les vendanges.

Bernard DUMAS

## AGENDA

<b>06/09</b>	Forum des associations
<b>17/10</b>	Soirée Classes en 6
<b>25/10</b>	KIFEKOI d'Automne
<b>25/10</b>	Fête du Nord
<b>31/10</b>	Halloween
<b>21,22,23/11</b>	Beaujolais Nouveau
<b>6 et 7/12</b>	Marché de Noël
<b>08/12</b>	Illuminations

**MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43**

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30  
Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - [mairie@ternand.fr](mailto:mairie@ternand.fr) / [www.ternand.fr](http://www.ternand.fr)

# Mardi 8 Avril 2025

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 8 avril 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Marie-Claude PEIGNEAUX.

### URBANISME

- Déclaration préalable déposée par M. Benoit FANTIN au 238 impasse de 3 Ruisseaux pour construction d'un mur de soutènement. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par M. Sylvain JEAN au 274 rue de la Potte pour construction d'un appentis. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Mme Emilie CHABANON GOUTTENOIRE au 50 route de Saint Vérand pour construction d'une piscine. Dossier accepté avec accord de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Transfert du permis REHAFONCIERE PC 069 245 24 00008 à M. Carlos PARENTE GOMES rue du Vieux Bourg.
- Réunion PLU du 14/03 avec les personnes publiques associées pour présentation du diagnostic.

### VOIRIE

- Aménagement de la placette rue des Grandes Planches : les travaux devraient commencer comme prévu pendant les vacances d'avril.
- L'entreprise DUMONTET a réalisé des travaux sur tous les fossés et recoupes à l'aide d'un tractopelle. Ces opérations ont été effectuées avec l'assistance de notre agent technique, garantissant ainsi une exécution conforme aux normes et aux attentes de la collectivité.
  - Notre agent technique a récemment obtenu les certifications CertiBiocide et CertiGuepeFrelon, lui permettant désormais d'intervenir efficacement pour les destructions de nids de frelons.
- Dans ce cadre, une mutualisation sera mise en place pour l'achat du matériel avec les communes de Létra et Chamelet afin de réduire les coûts liés à cet investissement.
- Syndicat Intercommunal du Val d'Oingt : Pour les travaux liés au réseau d'eau potable à Ronzieres, un accord a été conclu avec plusieurs propriétaires privés, permettant le passage des canalisations sur leurs terrains. Cette autorisation a permis d'optimiser le tracé du réseau, réduisant ainsi considérablement le coût des travaux par rapport au scénario initial.

### BÂTIMENTS

- Optimisation énergétique des bâtiments publics : un rapport détaillé de l'état des lieux réalisé par l'économiste de flux dans le cadre de la convention avec la CCBPD, a été présenté au Conseil Municipal. Il permettra

d'apporter de plus amples explications sur les démarches à entreprendre.

- Maison Médicale : Les locaux vacants ont été loués à une podologue et pédicure, qui débutera son activité au 15 avril.
- Le Conseil a approuvé la réalisation de travaux au sein du cabinet infirmier, incluant l'abaissement de la hauteur du plafond, l'isolation thermique et phonique, ainsi que le remplacement de trois radiateurs et déplacement de luminaires. Vote à l'unanimité en faveur du devis de l'entreprise VSE platerie (M. SENECLAUZE) pour un montant de 3 281€ HT ainsi que le devis de l'entreprise MARDUEL (électricien) pour un montant total de 1480€ HT. Les travaux devraient être réalisés en septembre ou début octobre.
- Les travaux de sécurisation des ruines du château seront entrepris durant les vacances d'avril.

### COMMUNICATION

- Bulletins quadr. à récupérer le 18/4
- Petites Cités de Caractère :
  - o Pas d'inscription à ce jour aux rencontres nationales : Marie-Claude Peigneaux et Olivier Tillet se proposent.
- Villes et Villages fleuris : la date de la visite de contrôle n'est toujours pas connue. Une première réunion a été réalisée avec la commission fleurissement. Un document est en cours d'élaboration. Prochaine réunion le 18/4 à 19h45. Commande de 3 nouveaux panneaux.
- Ouverture de Fossiléa le 17/5
- Organisation d'un événement festif le 18/5 par la CCBPD consacré au vélo. Parcours de 15kms au départ de Theizé jusqu'aux Portes des Pierres Dorées par la voie du Tacot. Appel à volontaires.

### FLEURISSEMENT

- Le devis de l'aménagement paysagé de l'espace situé le long de la RD385 ayant été réactualisé à la hausse, le Conseil Municipal a sollicité une nouvelle estimation des coûts, afin de permettre une comparaison avant toute prise de décision.
- Une commande de 4m<sup>3</sup> de plaquettes sera passée auprès de la scierie JACQUET à Chamelet, afin de reconstituer les massifs de la salle d'animation ainsi que ceux de la rue des Grandes Planches.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- CR Réunion mobilité :
- Le plan de mobilité définissant la stratégie de mobilité à l'horizon 2040 devrait être approuvé le 2/10/2025. Prévoir l'organisation d'un point info par commune.
  - Application KAROS destinée au covoiturage avec rémunération du conducteur
  - Unification des réseaux de transports au 1/9/25 : la marque TCL réunira les Cars du

Rhône, Libellule et les TCL Lyonnais : l'objectif est de proposer une grille tarifaire couvrant tout le périmètre réunifié.

- Réflexion à mener autour de la pose d'un râtelier à vélos lors de la réhabilitation de la placette.

### SCOLAIRE

- CR Conseil Ecole du 1er avril :
- Tour d'horizon des actions menées depuis novembre avec notamment la classe découverte à Palavas les Flots du 24 au 28/3 : remerciements à tous les financeurs dont la mairie
  - Projets de fin d'année dont la fête de l'école qui se tiendra le 28/6 au stade.
  - Effectifs : à ce jour, 77 élèves sont recensés ce qui permet de maintenir la 4<sup>e</sup> classe mais d'éventuels départs sont possibles.
  - Réflexion engagée pour le remplacement de l'actuel prestataire de cantine.

### SIVU JEAN BOREL

- Compte-rendu du Conseil Syndical : Budget 2025 et informations concernant la reconstruction de l'EHPAD Jean BOREL au Val d'Oingt avec souhait de démarrage des travaux à fin 2025.

### DÉLIBÉRATIONS

- Décision modificative concernant une écriture d'ordre budgétaire
- Bail et fixation du loyer des locaux du 1er étage à Madame BOUTOUIL Podologue à la maison médicale.

### DIVERS

- Remerciements de « La Guilde du Pays de Brou ».
- CR du suivi nocturne du comptage de lièvres : L'opération, menée en février 2025 par les associations de chasse de St Vérand, Ternand et Létra, visait à évaluer l'abondance des lièvres, comparer les résultats avec des secteurs de référence, former les chasseurs à des techniques spécifiques et les sensibiliser à l'utilisation d'outils de géolocalisation. Les résultats montrent une baisse significative des lièvres à St Vérand et une légère hausse à Létra et Ternand.
- La commune recrute d'un(e) ATSEM pour la rentrée de septembre consécutivement au départ de Monique BOULON.
- Il a été demandé à plusieurs administrés de ne pas laisser leurs poubelles sur le trottoir après le passage des camions de collecte. Il est rappelé que le retrait des conteneurs après la collecte est essentiel pour garantir une bonne gestion de l'espace public et éviter toute gêne. Une information sera diffusée dans le prochain bulletin municipal.

Fin de la séance 23h15

# Mardi 13 Mai 2025

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 13 mai 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Loïc MARIETTON. Excusé : Guillaume DANGUIN. Absent : Olivier TILLET.

### URBANISME

- D.P. déposée par M. et Mme SEFAJ au 171 rue des Gdes Planches pour changement de la porte d'entrée. Dossier accepté.
- C.U. pour la succession DUPERRAY au 106 rue des Gdes Planches.
- Réunion PLU du 18/04 pour début du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD).

### VOIRIE

- Passage de l'épaveuse : l'entreprise BARBOLAT interviendra sur l'ensemble de la commune à partir du 15 mai.
  - Signalement auprès du service voirie du Département pour la dégradation de la chaussée située sur la D629 au virage du Pendant.
  - Le Conseil Municipal a validé ses choix concernant l'aménagement de la placette rue des Grandes Planches : modèle des bancs, choix de la poubelle, sélection du panneau d'affichage, range vélo (en attente de décision intercommunale)
- Par ailleurs, il a été décidé la mise en place d'un stationnement en zone bleue sur cette aire de stationnement, afin de réguler l'usage et favoriser la rotation des véhicules. La décision a été adoptée par 7 voix pour et 4 voix contre.

De plus, le Conseil Municipal a décidé de renforcer le respect de la réglementation en zone bleue. Il sera procédé à des contrôles réguliers afin de vérifier que les automobilistes apposent bien leur disque de stationnement et son garés correctement.

Dans un premier temps, des avertissements seront délivrés aux contrevenants afin de les sensibiliser à cette obligation. En cas de non-conformité persistante, des contraventions pourront ensuite être émises. L'objectif est de garantir une rotation équitable du stationnement au bénéfice de tous.

### BÂTIMENTS

- Rénovation énergétique des bâtiments école et cantine : Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de la poursuite des projets de travaux énergétique (9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention).
- Le Conseil reste dans l'attente du retour de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) afin de pouvoir avancer sur le choix des scénarios de travaux à mettre en œuvre.
- Sécurisation des ruines du château : les travaux sont décalés au 26 mai.

- Maison des expositions : un devis a été demandé dans le cadre du projet de remplacement des rampes de spots d'éclairage.
- Maison médicale : les contacteurs des chauffe-eaux ont été installés au niveau 1 et 2.

### COMMUNICATION

- AG des Petites Cités de Caractère AURA le 14/5 à Saint Bonnet le Château
- Programme Géo Événement d'avril à novembre (voir site internet et panneau pocket)
- Programme Géo Festival du 23 au 25/5
- Visite de contrôle « Villes et Villages Fleuris » le 17/6 matin. Document en cours de finalisation
- Ouverture maison des expositions le 3/5
- Dispositif Eco Pass Alte 69 : calendrier des permanences au Val D'Oingt (voir site internet). Conseils gratuits à destination des personnes souhaitant rénover leur habitat. Subventions de la Communauté de Commune pour les foyers modestes

### FLEURISSEMENT

- Après présentation des différents devis, le Conseil Municipal a validé le devis de l'entreprise Paysages de la Vallée pour un montant de 1 208€HT concernant l'aménagement paysagé de l'espace situé le long de la RD385 (9 voix pour et 2 abstentions).

### ELECTRICITE

- Compte rendu du comité syndical du 8/4 :
- Approbation des charges annuelles communales : Pour Ternand : elles s'élèvent à 24368 € (fiscalisées en totalité).
  - Reversement aux communes de la dotation « filet inflation » allouée par l'Etat au Syder. Pour Ternand : 207 €
  - 1<sup>er</sup> chargeur haute puissance installé à Ambérieux d'Azergues (borne voiture)
  - Le câble rue de la cascade a été refixé au toit
  - Attente de date pour la vérification des projecteurs du stade.

### SCOLAIRE

- Etude présentée en séance sur le choix d'un nouveau prestataire de fourniture de repas pour la cantine : Société API
- Prochain conseil d'école le 19/6.
- Départ en retraite de Monique Boulon (Atsem) à la fin de l'année scolaire

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour lancer le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) par la CCBPD. Ce projet vise à harmoniser les politiques d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble du territoire intercommunal, en tenant compte des objectifs de la loi Climat Résilience, notamment la réduction de l'artificialisation des sols. Le PLUi permettra de rationaliser la consom-

mation foncière, de faciliter la mise en place d'infrastructures et de services publics, et de réaliser des économies d'échelle. Les compétences seront préservées, et l'identité communale sera maintenue grâce à une coopération étroite et une gouvernance partagée.

### DÉLIBÉRATIONS

- Destruction nids de guêpes-service payant : Suite à la formation de notre agent dans le cadre du Certi frelon, le Conseil Municipal a délibéré sur la mise en place d'un service communal de destruction de nids de guêpes et frelons (européens). Ce service sera proposé, moyennant un coût de 50 euros par intervention et pourra être activé dès l'acquisition du matériel nécessaire à sa mise en œuvre. Toutefois, certaines conditions devront être réunies pour garantir la sécurité de notre agent communal.

En cas d'impossibilité d'intervention, les administrés seront orientés vers des professionnels habilités.

- Revalorisation du loyer de M ROQUECAVE.
- Demande de subvention pour les amendes de police.

### DIVERS

- Recrutement d'une ATSEM : Julie DEVAUX intégrera l'équipe enseignante à partir de la rentrée 2025/2026.
- Débroussailluse : Après comparaison de plusieurs devis, le Conseil valide à l'unanimité l'achat d'une débroussailluse auprès de GARNIER AGRI-VITI pour un montant de 690€HT.
- GNOLUS : augmentation de la fréquentation en mois d'avril 2025, hausse de 5%, soit 144 visites enregistrées.
- Mme THYSSEN adresse ses remerciements pour l'envoi des bulletins municipaux. Don de 150 euros.
- Livraison des composteurs courant juin.
- Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, le Syndicat de l'Azergues (SMBVA) a mené diverses actions pour entretenir et restaurer les cours d'eau, notamment en retirant des embâcles et en élaguant des arbres à risque. Ces opérations visent à améliorer l'écoulement des eaux et à réduire les risques d'inondation. Le syndicat organise également une exposition au Géoparc Beaujolais et signale le retour de la loutre dans le bassin du versant de l'Azergues, un indicateur de la qualité des milieux aquatiques.

- La commune a été sollicitée pour l'organisation d'une brocante courant juillet sur son territoire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne donne pas son accord pour cette manifestation.

Fin de la séance 23h10

# Mardi 17 Juin 2025

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 17 juin 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance: Mylène DUCHARNE. Excusés : Guillaume DANGUIN et Cindy PERREAL.

### URBANISME

- Déclaration préalable déposée par SCI 3LT au 277 rue des Grandes Planches pour création d'une terrasse portée avec escalier extérieur. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par M. Julien RIVIER au 27 impasse des Hauts de Chavasson pour création d'un SAS d'entrée de 4m<sup>2</sup>. Demande de pièces complémentaires.
- C.U. pour la vente SCI G et C / MANOURRI au 89 route de St Vérand.
- Réunion PLU du 20/06 pour validation des couleurs définitives du nuancier et poursuite du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD).

### VOIRIE

- L'épaveuse est intervenue sur l'ensemble de la commune.
- Eboulement au Giraud : les travaux de remise en état ont été réalisés.
- Aménagement de la placette rue de la Gare : les travaux devraient se terminer courant juillet.

### BÂTIMENTS

Salle d'animation :

- Les travaux d'étanchéité ont été réalisés. Ces derniers ont été pris en charge dans le cadre de l'assurance décennale.
- L'évier du bac côté plonge s'est retrouvé bouché à plusieurs reprises. Une première intervention a été réalisée par le plombier, mais face à la persistance du problème, l'entreprise Charrin a dû être sollicitée. Il s'est avéré, après diagnostic, que des déchets liés aux travaux avaient été jetés dans les évacuations, ce qui a provoqué l'obstruction du réseau.
- Sécurisation des ruines du château au vieux bourg : les travaux sont terminés.
- Maison des expositions : un devis a été demandé pour le remplacement complet des rails d'éclairage pour les 3 niveaux. Le montant s'élève à 1 630€HT. Il a été décidé de ne pas donner suite pour le moment, aucune urgence n'étant constatée puisque l'installation actuelle fonctionne correctement.
- Fontaine au vieux bourg : la mise en route n'a pas pu être effectuée comme prévu. Une panne a été constatée et a nécessité l'intervention de l'électricien, qui a procédé au remplacement du disjoncteur. Le régulateur de niveau d'eau est hors service et que le flotteur ne fonctionne plus. Des réparations complémentaires seront donc nécessaires.
- Rénovation énergétique des bâtiments de

l'école : une réunion aura lieu le 27/06 afin de faire le point sur l'avancée du projet, notamment l'étude des 3 scénarios envisagés. Cette rencontre permettra également d'examiner les différentes subventions mobilisables pour accompagner le financement des travaux.

### COMMUNICATION

- Recensement : Une famille n'a pas effectué son recensement. 421 logements recensés dont 31 logements secondaires et 35 logements vacants, 796 habitants
- Antenne mobile : l'entreprise Valocime, gérée par des fonds de pensions américains, a démarché la mairie pour proposer de racheter le bail à des conditions financières très avantageuses. Aucune suite ne sera donnée après avoir consulté l'Association des Maires de France.
- Plan Orsec : La procédure de distribution des comprimés d'iode de potassium a été mise à jour sur le site internet

### ÉLECTRICITÉ

- Point sur le tournage du film : 2 prises de vues ont déjà été réalisées et 2 restent à réaliser.
- Visite de contrôle le 17/6 de la commission « Villes et Villages Fleuris » dans le but de conserver la fleur obtenue en 2007. Le résultat sera connu courant octobre.
- Retour sur l'Assemblée Générale des Petites Cités de Caractère AURA le 14/5 à Saint Bonnet le Château : Bilan du dispositif « Village Remarquable » soutenu par la Région. Rapport d'activité et Orientations 2025 : 44 communes réparties sur 10 départements sont homologuées.
- Appel à projet « Patrimoine et Numérique » : convention signée avec le Commissariat du Massif Central avec l'attribution d'une subvention de 205 k€ pour développer un projet sur le thème « raconter sa cité »
- Commissions d'homologations à venir pour des communes de la Drôme.
- Notre commission de contrôle, intervenant tous les 5 ans, est planifiée pour 2026 après les élections municipales

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Procès-verbal du Conseil Comm. de mai.

### SCOLAIRE

- 1ère Réunion avec le futur prestataire de la cantine scolaire API le 30/6
- CR de réunion du 2/6 portant sur la mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sureté
- Dernier conseil d'école prévu le 19/6

### ELECTRICITE

- Mise en conformité de l'éclairage au stade : Intervention prévue le 24/6 de la société LUMOSA pour effectuer des relevés photométriques sur un mât déréglé. Une autre intervention est planifiée le 8/7 avec une nacelle pour effectuer les réglages suite aux constats faits.

- Mise en valeur de la cité : la réalisation des travaux est décalée à octobre
- Information : le SYDER fête ses 75 ans le 25/9 prochain.

### EAU ET ASSAINISSEMENT

- SIEVO : les travaux de changement de canalisations à Ronzières se terminent. Etude en cours sur une éventuelle fusion entre le SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt) et le SIEHVA (Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée d'Azergues)
- Poteaux incendie : le contrat d'entretien sera désormais sur une base triennale. La prochaine intervention est donc prévue pour l'année prochaine.

### DIVERS

- Informations sur le projet VOLTALIA de la commune de Dième.
  - Sapeurs-pompiers bilan d'activité 2024 caserne de Val d'Oingt : 40 interventions en 2024 sur la commune essentiellement en secours et soins d'urgence aux personnes. La caserne compte actuellement 57 sapeurs-pompiers, 1 chef de centre, 3 adjoints, 2 infirmières et 18 jeunes sapeurs-pompiers.
  - Distributions des composteurs : la distribution aura lieu les 27 juin et 1er juillet, de 17h à 19h30. Les personnes ayant passé commande seront informées individuellement par la CCBPD.
  - Réflexion engagée par rapport à la fermeture du réseau cuivre Télécom et la fin du contrat avec Stelogy intervenant le 31/12/2025. Deux études ont déjà été réalisées auprès de d'opérateurs télécoms le 5/5 (SFR Business) et le 13/6 (Stelogy) pour étudier le passage à la fibre (en attente d'offres). D'autres consultations sont envisagées afin de prendre une décision au conseil municipal de septembre.
  - Demande de subvention par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Val'd'Oingt pour le financement de la construction d'un abri destiné à une pompe à bras. Après examen de la demande, le Conseil Municipal estime nécessaire d'obtenir des renseignements complémentaires avant de se prononcer. Décision reportée.
  - Il est rappelé que l'agent communal des espaces verts est placé sous l'autorité directe de la mairie. A ce titre, il ne peut recevoir d'instructions ou de demandes de travail que de la part du Maire ou d'un élu mandaté à cet effet.
  - Mme Camille VOILLON, esthéticienne impasse de la mairie, a sollicité l'autorisation d'augmenter la visibilité de son activité. Le Conseil souhaite préserver l'aspect visuel et l'environnement immédiat de la mairie. L'installation de banderoles ou panneaux publicitaires n'est donc pas autorisée. Autorisée d'installer une lamelle indicative à l'entrée de son local.
  - Arrachage des vignes en friche : un adjoint informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle loi a été votée concernant l'arrachage obligatoire des vignes en friche, afin de limiter la prolifération des maladies, notamment la flavescence dorée. Rappel de l'importance du respect de cette réglementation, les propriétaires concernés pouvant être sanctionnés en cas de non-respect.
- Fin de la séance 22h45

# Mardi 22 Juillet 2025

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 22 juillet 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Pierre MONNERY. Excusés : Michel LAHAIRE.

### URBANISME

- DP déposée par M. Serge VIAL au 323 rue de la Potte pour construction d'une piscine avec terrasse. Dossier accepté.
- Demande d'autorisation préalable de modification d'une enseigne déposée par M. Vincent GAUDRON 926 rue des Grandes Planches. Dossier accepté.
- DP déposée par M. Julien RIVIER au 27 impasse des Hauts de Chavasson pour création d'un SAS d'entrée de 4m<sup>2</sup>. Dossier accepté.
- Réunion PLU du 20/06 et 11/07 validation du nuancier et poursuite du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

### VOIRIE

- Les travaux communautaires d'investissement définis ont été effectués à la Planche Lachal.
- La route des Paletières : Les travaux prévus sur la chaussée ont été réalisés. Toutefois, en raison d'une erreur lors de l'exécution des consignes, environ 50 mètres d'enrobé n'ont pas été posés comme initialement commandé. Cette situation sera corrigée prochainement.
- La Potte : un signalement a été effectué concernant une barrière de sécurité défectueuse.

### BÂTIMENTS

- Terrain de football : Les travaux d'infrastructure relatifs au remplacement de la clôture pare-balls, grillage et filet ont été réalisés par l'entreprise Sanlaville. Une subvention sera sollicitée auprès de la région dans le cadre du « bonus ruralité » (rappel du montant des travaux 10 809€ HT).
- Renovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (cantine et école) : Un scénario de rénovation a été validé par le conseil Municipal avec la sollicitation de différentes subventions et aides. Détail disponible en mairie ou sur le compte rendu en ligne.
- Mairie : le Conseil Municipal a étudié la possibilité d'installer une pompe à chaleur Air/Air permettant le chauffage et le rafraîchissement dans le bureau principal ainsi que dans la salle du conseil. Deux entreprises ont été sollicitées pour établir des devis, l'entreprise JAILLET et l'entreprise BOLVY. Compte tenu de la complexité d'installer une climatisation dans la salle du conseil et de la faible utilisation de cette pièce, il a été décidé d'étudier d'autre piste pour maintenir cette pièce à une température agréable. Après échanges, et à l'unanimité, le choix s'oriente vers l'entreprise JAILLET. Cependant un devis va être demandé afin d'intégrer également le bureau du maire et celui des adjoints. La décision sera prise la prochaine fois.
- Appartements communaux :

- Le locataire du T1 a donné sa dédite, le logement sera disponible à partir du 1/10.
- Le locataire du T4 a également donné sa dédite, ce logement sera disponible au 1/09. Le Conseil Municipal décide de procéder à des travaux de rafraîchissement. Des devis seront demandés à des professionnels.
- Maison médicale :
- Un joint silicone a été appliqué depuis le 1<sup>er</sup> étage jusqu'au rez-de-chaussée afin de limiter des fuites constatées et d'améliorer l'étanchéité du bâtiment.
- La podologue devait initialement intégrer ses locaux au mois de juin, en raison d'un retard dans la livraison de son matériel professionnel, cette installation est reportée à une date ultérieure.
- Salle d'animation : les travaux de reprise d'étanchéité ont été effectués et reste cependant à changer les fenêtres de toit et vérifier le cheneau côté passerelle.
- La fontaine refonctionne correctement.

### COMMUNICATION

- Réunion de la commission le 23 /07
  - Retour sur la participation à la commission d'homologation de la commune de Sauzet dans la Drôme. Le réseau Petites Cités de Caractères a la volonté de s'étendre dans cette belle région. 5 communes ont candidaté : verdict d'ici l'automne.
  - Petites Cités de Caractère : un reportage photos va être réalisé cette semaine par le photographe du Département avec pour objectif la réalisation d'une brochure papier qui sera remise aux touristes pour découvrir notre cité et ses principaux sites (« raconter sa cité »)
  - Installation des poubelles pour déjections canines à 3 endroits : parking salle d'animation, entrée de la cité médiévale, vers la fontaine place du donjon.
  - 12 randonnées de 11 à 22 kms élaborées sous la houlette de la Communauté de Communes et la FFRandonnée Rhône : à retrouver sur les sites internet de Beaujolais tourisme ou FFR. L'une est au départ de Ternand.
  - Campagne d'élagage des arbres réalisée prochainement par ENEDIS sur le réseau haute tension.
- ### ÉLECTRICITÉ
- Stade de foot :
  - o Intervention de l'entreprise Lumosa sur un mât défectueux : changement de drivers à la base du mât et de 2 modules au sommet, tous grillés. Cause évoquée : foudre.
  - o Les relevés photométriques effectués à l'issue de la pose sont conformes aux demandes de la FFF : nouvelle demande d'homologation formulée auprès des instances.
  - o Reste à régler et à installer des casquettes sur les modules destinés au stade d'entraînement pour éviter d'éclairer les façades des maisons limitrophes
  - Mise en valeur de la cité : visite de l'entreprise Sobecca et du Syder pour boucler le dossier au niveau de la commande des maté-

riels, des autorisations à faire signer et de la planification des travaux prévus en octobre.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte rendu de la commission mobilité du 24/6. Après une validation du Plan Local de Mobilité par le conseil communautaire, chaque commune doit se prononcer sur ce plan présenté à plusieurs reprises en conseil. Délibération prise

### SCOLAIRE

- CR du conseil d'école du 19/6. Pour l'instant, maintien de la 4<sup>e</sup> classe malgré un effectif en baisse avec 72 élèves à date. Personnel enseignant inchangé, pas d'accueil des Toutes Petites Sections en janvier, réunion globale prévue le 4/9 (Mairie-enseignantes-délégués des parents-amis de l'école) à destination des parents. Le transport de la piscine pour l'exercice prochain ne sera pas partagé avec Sainte Paule en raison d'un effectif trop important de l'école de Ternand.
- Compte rendu de la réunion du 30/6 avec le nouveau prestataire de la cantine scolaire : API o Point sur le fonctionnement, le matériel fourni, les formations prévues, la gestion des commandes. Une réunion est prévue fin août avec le personnel puis une ou 2 interventions de notre référente

### DÉLIBÉRATIONS

- Validation du plan local de mobilité.
- Prix du repas scolaire pour la rentrée.
- Revalorisation du loyer de Mme PAHISA.
- Demande de subvention « bonus ruralité ».
- Renovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire.
- Versement d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Val d'Oingt.

### DIVERS

- Demande parc de jeux : une étude va être lancée afin d'identifier un emplacement approprié et d'évaluer le coût global du projet avant toute décision définitive.
  - Demande de subvention par l'amicale des Sapeurs-pompiers de Val d'Oingt : subvention exceptionnelle d'un montant de 250€.
  - Investissement en matériel : Le Conseil Municipal a évoqué l'opportunité d'investir dans un tracteur. Il a été confirmé que notre agent est titulaire du permis poids lourd, ce qui ouvre des possibilités d'acquisition de matériel adapté. Des recherches et études complémentaires vont donc être engagées en ce sens.
  - Les Amis de l'école ont sollicité la mairie pour procéder à l'évacuation de déchets générés lors du rangement de fin de saison du grenier, déchets qui concernent exclusivement leur propre matériel. Après examen, cette demande a été rejetée, l'agent communal ayant déjà d'autres missions prioritaires à assurer. Il est rappelé que cette opération relève de la responsabilité de l'association.
- Fin de la séance 23h20

## Aménagement entrée de Bourg

Dans le dossier de réhabilitation de la salle d'animation et de son parking était prévu également la réfection de la placette de l'entrée de Bourg. Après discussion et validation en conseil municipal, il a été décidé de conserver celle-ci en parking voitures. La volonté municipale a été également de la mettre en zone bleue afin de garantir une rotation régulière pour nos commerces de proximité. Nous avons également créé un cheminement piétonnier le long du mur et installé un nouveau banc pour permettre d'observer notre cité à l'abri du marronnier dont la taille ne vous a pas échappé (un second sera fixé prochainement). Nous avons supprimé le panneau d'affichage gênant la visibilité à la sortie du parking de la salle : ce dernier sera remplacé par un nouveau localisé sur l'autre parking en haut des escaliers. Enfin, nous envisageons également d'implanter un range-vélos pour nos amis cyclistes.



## Fleurissement

Le 17 juin dernier, Ternand était audité par une commission du label «Villes et Villages Fleuris». L'objectif de cette visite était de s'assurer que l'engagement communal dans l'embellissement de notre commune permettait de conserver cette «fleur» acquise en 2007 et depuis renouvelée. Plusieurs critères ont été contrôlés comme le choix des essences, la gestion de l'eau, l'entretien, l'éco-pâturage, l'animation vis à vis de la population et des touristes, la qualité de l'espace public. Un dossier complet leur a été remis traitant l'ensemble de ces points. Le résultat sera communiqué en fin d'année.

Le 17 juillet, le jury de la Communauté de Communes s'est également déplacé sur notre commune. La visite s'est concentrée sur la cité médiévale puis les Grandes Planches. Les premières impressions ont été positives avec une remarque appuyée sur la propreté de la commune. Le résultat sera communiqué sur le dernier trimestre de l'année.



## Bornes de propreté canine

Afin de préserver nos espaces publics propres, nous avons décidé de mettre à disposition des bornes de propreté canine. La première est installée à côté du transformateur électrique au pied des escaliers du parking de la salle. La seconde est placée à l'entrée de la cité médiévale vers le parking et la troisième vers la fontaine, place du Donjon. Toute personne promenant son chien doit impérativement ramasser ses déjections à l'aide des sacs mis à disposition et les déposer dans la poubelle servant à cet effet. Nous rappelons qu'en cas de non-respect du code pénal (article R631-2), l'infraction est passible d'une contravention de 2ème classe selon le code pénal (article R631-2) et le code de l'environnement (article R541-76). Nous comptons sur votre civisme.



## Rosé Nuits d'été

Le 24 juin dernier, notre Petite Cité de Caractère s'était parée de ses couleurs habituelles grâce à l'enthousiasme des bénévoles présents. Cette année encore, on peut souligner la réussite totale de cette manifestation organisée magistralement par le comité des fêtes : 11 jambons cuits à la chaudière ont été nécessaires pour servir 350 personnes complétés par 150 kgs de frites. Les retours sur la cuisson ont été excellents : félicitations aux cuisiniers ! L'animation de cette soirée a été confiée à notre incontournable orchestre «Nabucco» toujours prêt à mettre l'ambiance !! La dégustation du rosé a battu son plein jusqu'au bout de la nuit grâce à la présence indéfectible de nos vignerons. Enfin, nous remercions les exposants ayant répondu favorablement à l'invitation de cet événement majeur pour notre commune où la convivialité est le maître mot !



## Frelons asiatiques

Depuis cette année, notre employé communal est formé et équipé pour détruire les nids de frelons asiatiques «unique-ment»). Si vous en voyez autour de chez vous ou en vous promenant, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Nous vous remercions.

## Correspondance Ecole - MARPA

Depuis maintenant 2 ans, la classe des CE1-CE2 de l'école de Ternand entretient un lien avec la MARPA. L'année dernière, chaque élève avait "choisi" un résident et avait démarré une correspondance épistolaire. Ainsi, plusieurs lettres avaient été échangées tout au long de l'année et de réels liens s'étaient créés entre résidents et enfants. Cette année, en collaboration avec Isabelle et Mirte, deux agents de la MARPA, nous avons décidé de reconduire ce partenariat mais sous une autre forme : échange de vidéos et de photos, de livres, rencontre pour des jeux, des chansons ou des goûters. Mais surtout, cette année, les élèves ont préparé et réalisé des interviews de certains résidents volontaires. Les enfants ont travaillé en amont sur les caractéristiques de ce type d'écrit journalistique ainsi que sur la vie et l'école d'autrefois. Ils ont ensuite écrit, par groupe, les questions qu'ils souhaitaient poser et ont mené leur interview comme des professionnels : entretien, prise de note et enregistrement audio. Au final, ce fut un beau moment d'échange et de partage : la rencontre de 2 générations qui, malgré un certain écart d'âge, ont plein de choses en commun.

### Interview de Jean Le Bavard

Jean nous a raconté plein de choses sur sa vie d'autrefois et sa vie d'aujourd'hui. Il est drôle, bavard et gentil.



**Lana, Thaïs et Milan**

**1/Bonjour, comment allez vous ?** Bien.

**2/ Comment se passent vos journées à la Marpa ?** Je fais des séances de gym. Je regarde parfois la télévision, je lis des livres et je fais des mots croisés.

**3 /Avez vous des copains à la Marpa ?** Oui, j'ai des copains et des copines.

**4 /Est ce que vous aimez vous balader ?** Tous les matins, je fais le tour de l'établissement.

**5 /Quel est votre plat préféré ?** Les pâtes : les spaghettis bolognaise.

**6 /Quel est votre couleur favorite ?** Le bleu

**7/ Quel était votre métier ?** Mon métier était fonctionnaire des impôts.

**8 /Avez vous des enfants ?** Oui, j'ai un garçon et une fille. Mon garçon s'appelle Jean-Yves et ma fille Chantal.

**9/A quoi vous jouiez quand vous étiez petits ?** Je jouais à différents jeux . Par exemple, au billard Russe, je gagnais tout le temps.

**10/Comment vous habilliez-vous à l'école ?** Je mettais une veste, une blouse et un pantalon.

**11 /Avez vous un maître ou une maîtresse ?** J'avais une maîtresse et un maître.

**12/ Avez vous des amis quand vous étiez petit ?** Oui, j'avais plein de petits copains.

**13/Comment alliez-vous à l'école ?** J'y allais à pied.

**14/ Y avait-il un bonnet d'âne dans votre classe ?** Celui qui était le dernier de la classe était obligé de le porter.

### La joyeuse et généreuse Madeleine

Madeleine est sportive, elle aime cuisiner et elle adore les enfants. Découvrons là ensemble dans cette interview.

**Janna, Tyana et Solène**

**1/Bonjour, comment allez vous ?** Très bien !

**2/ Comment se passent vos journées à la Marpa ?** Je lis beaucoup, je joue au scrabble, on discute, on chante...

**3 /Avez vous des copains à la Marpa ?** Oui, je suis copine avec tout le monde, je m'entends aussi bien avec les femmes que les hommes.

**4 /Quel est votre plat préféré ?** Il y en a beaucoup. Par exemple : la choucroute.

**5 /Quel est votre couleur favorite ?** Le jaune, la couleur du soleil.

**6/ Quel était votre métier ?** Je travaillais à l'hôpital avec des enfants handicapés. Puis je suis entrée dans une entreprise de chimie.

**7/ Est ce que votre maison était jolie ?** Oui, j'avais une belle maison en Ardèche, en pierres. Il y avait un amandier devant la maison.

**8 /Avez vous des enfants ?** Deux enfants : un garçon et une fille : Laurent et Agnès. Et j'ai 3 petits enfants.

**9/A quoi vous jouiez quand vous étiez petits ?** On jouait à la marelle, au toboggan.

**10/Comment vous habilliez-vous à l'école ?** Nous n'avions pas de « costume particulier » : on mettait un corsage, un jupe ou un pantalon.

**11 /Est ce que vous aimiez aller à l'école ?** J'adorais aller à l'école. J'aimais vraiment ça.

**12/ Est ce que vous aviez un responsable de propreté en classe?**

Non, on nettoyait la classe chacun son tour.

**13/Est ce que vous aviez beaucoup de devoirs ?** J'en avais pas mal. On travaillait beaucoup chez soi.

**14/ Est ce que vous faisiez du sport quand vous étiez petite ?** Oui, je faisais de la course, du ballon, du football. J'ai même connu Platini.



## Départ à la retraite de Monique Boulon

Le 4 juillet dernier sonnait le clap de fin à l'école pour notre employée ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Monique Boulon. Une petite fête avait été organisée par la directrice Corinne Ponthus avec la contribution de la mairie et des amis de l'école. Une invitation avait été lancée auprès d'anciens élèves pour qu'une haie d'honneur soit organisée à sa sortie : certains ont pu se déplacer pour partager ce moment festif et lui témoigner leur reconnaissance. Après 25 années passées à s'occuper de nos «bambins», elle a bien mérité d'être honorée ce jour-là. Iséroise de naissance et 5<sup>e</sup> d'une fratrie de 7 enfants, Monique a fait ses premiers pas à la ferme de ses parents. Son expérience professionnelle a débuté dans une boulangerie puis elle a poursuivi en tant que chauffeur de taxi à Lyon, métier qu'elle affectionnait particulièrement. L'arrivée de Meidhi l'a contrainte à arrêter cette activité pour se consacrer entièrement à lui. Cette naissance a eu un deuxième effet, celui de venir s'installer à Ternand. C'est là qu'elle a décidé de devenir « nounou » dans un premier temps. Mais à 37 ans, Monique a décidé de passer un CAP petite enfance qui lui a ouvert d'autres perspectives. Ce CAP a été l'élément déclencheur qui lui a permis d'intégrer l'école de Ternand en tant qu'ATSEM. C'est en compagnie de Geneviève Jacquet qu'elle a fait ses premières armes ! Bien qu'ayant eu 2 enfants, elle a consacré 25 années de sa vie aux enfants des autres sans jamais montrer la moindre faiblesse. Cette longévité démontre des qualités : la patience est peut-être la principale, être à l'écoute et savoir aborder les sujets avec eux, mais aussi savoir faire preuve de créativité et surtout être dans la bienveillance avec les tous petits. Elle a su s'adapter à toutes les générations qu'elle a vu défiler durant ces nombreuses années et on ne peut que la féliciter ! C'était une « passionnée » ! Elle a été également impliquée au sein de la commune en étant membre active de Ternand Médiéval pendant de nombreuses années. Monique est une personne dévouée ayant le sens du partage. Elle laisse derrière elle d'excellents souvenirs, preuve en est par la présence de ses anciens élèves lors de cette réception. Cela démontre le professionnalisme dont elle a fait preuve et l'attachement qu'elle a su créer. La municipalité tient à la remercier chaleureusement et lui souhaiter une belle retraite bien méritée pour se consacrer maintenant, entre autres, à ses petits-enfants.



## Arrivée de notre nouvelle ATSEM

Julie Devaux, originaire de Lyon, a élu domicile à Chamelet en 2016. Maman d'une petite fille de 18 mois, elle a toujours aimé le contact avec les enfants. Une fois son CAP Petite Enfance obtenu en 2010, elle va enrichir ses compétences en occupant plusieurs postes divers au sein de structures variées (crèches privées, municipales, associatives, parentales ou micro-crèches). Après plusieurs années au contact de ces bébés, elle décide en 2021 de changer de registre pour travailler auprès d'enfants plus grands en postulant à la ville de Lyon en tant qu'ATSEM. Ayant trouvé sa voie, elle passe le concours et obtient son diplôme la même année. Après plusieurs années en tant qu'ATSEM «volante» dans 7 écoles différentes, elle se met en quête d'un nouveau poste pour concilier sa vie professionnelle et familiale et avoir un poste stable tout en se rapprochant de son domicile. Tombée sous le charme de notre école avec sa vue splendide, l'appel à candidature cohabitait toutes les cases pour qu'elle postule naturellement. Après une première rencontre très positive avec le corps enseignant et Monique, elle a hâte d'être à la rentrée scolaire pour connaître les enfants de sa nouvelle classe. Nous lui souhaitons une belle intégration et de suivre les traces de Monique.



## Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, les habitants de Ternand se sont réunis pour commémorer l'Armistice de 1945 et rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté.

La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts, en présence des élus, des anciens combattants, des porte-drapeaux et de quelques habitants. Après le dépôt de gerbe, la lecture du message officiel et une minute de silence, Nabucco a accompagné ce moment de recueillement en jouant la Marseillaise.

Ce temps de mémoire partagé rappelle l'importance de transmettre aux générations futures le souvenir de ces événements et les valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté qui en découlent.

